

Paris, le mardi 25 avril 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

LA SECURITE DES TAMPONS PERIODIQUES, UNE EXIGENCE ABSOLUE DES FABRICANTS

Alors que le reportage « Tampon, notre ennemi intime » diffusé ce jour sur France 5, pointe la présence dans des tampons périodiques de traces de substances dont il dénonce la toxicité potentielle, les fabricants de tampons souhaitent rassurer les consommatrices et réaffirmer que les produits qu'ils mettent sur le marché peuvent être utilisés en toute sécurité.

Les entreprises membres de GROUP'HYGIENE comprennent l'exigence des consommatrices et rappellent que leur responsabilité est engagée à n'introduire sur le marché que des produits sûrs pour l'usage auquel ils sont destinés.

Pour assurer la protection du consommateur, les tampons périodiques répondent aux exigences de la Directive européenne n° 2001/95/CE relative à la sécurité générale des produits et du Règlement européen REACH n°1907/2006. Ceci implique en particulier que les tampons périodiques sont fabriqués selon des règles strictes de fabrication et de sélection des matières premières.

La bonne tolérance et la sécurité des tampons sont ainsi assurées par des évaluations, des contrôles et des vérifications à tous les niveaux : depuis le choix des fournisseurs, la sélection rigoureuse des matières premières qui font l'objet d'analyses toxicologiques approfondies, tout au long de la fabrication et jusqu'au produit final avant sa mise sur le marché.

L'INFORMATION DES CONSOMMATRICES, UNE PREOCCUPATION MAJEURE DES FABRICANTS

Les tampons périodiques sont composés de fibres issues de la cellulose (viscose ou coton ou un mélange des deux) pour l'absorption des flux. Un voile entoure ces fibres pour faciliter la mise en place et le retrait du tampon ; ce voile est composé de fibres issues de la cellulose ou de fibres synthétiques ou un mélange selon les modèles (coton, polyester, viscose, polyéthylène, polypropylène). La composition des tampons périodiques est disponible et accessible à tous. Les consommatrices peuvent s'informer sur la sécurité et la composition des tampons ainsi que sur le choc toxique staphylococcique sur le site Internet « *Tout savoir sur les protections féminines* » créé à l'initiative des fabricants de protections périodiques regroupés au sein de GROUP'HYGIENE. www.protections-feminines.org.

Le choc toxique staphylococcique, plus communément connu sous le nom de syndrome du choc toxique (SCT), est une infection rare mais grave qui peut toucher tout individu (homme, femme, enfant). Le SCT d'origine menstruelle est associé à la colonisation vaginale par une souche de staphylocoque doré producteur d'une toxine (TSST-1). Les tampons ne sont pas la cause du SCT menstruel. Lorsqu'elles utilisent une protection périodique interne au moment des règles, certaines femmes porteuses de cette souche au niveau vaginal, et qui n'auraient pas développé de défenses immunitaires contre la toxine présentent, dans de rares cas, un risque de développer un SCT menstruel.

A l'attention des consommatrices, tous les paquets de tampons périodiques contiennent depuis plusieurs années d'importantes informations sur le choc toxique staphylococcique d'origine menstruelle et des instructions précises pour choisir les tampons selon son flux et les utiliser correctement. Les fabricants recommandent aux consommatrices de prendre connaissance des informations qu'ils font figurer sur l'emballage et dans la notice détaillée présente dans les boîtes de tampons.

A propos de GROUP'HYGIENE

GROUP'HYGIENE est le syndicat professionnel représentant les fabricants de produits à usage unique pour l'hygiène, la santé et l'essuyage. Cela concerne les articles d'hygiène en ouate de cellulose (papier toilette, mouchoirs en papier, articles d'essuyage, gamme table) et les articles d'hygiène absorbants (couches-bébés, protections pour incontinents, protections féminines). www.grouphygiene.org

Contact presse
06.27.12.30.47